



**LA VILLE DE MONS PROCEDE A UN RECRUTEMENT POUR UN POSTE DE  
GRADUE-E SPECIFIQUE EN COMPTABILITE POUR LE SERVICE DE GESTION  
FINANCIERE/SECTION REGIE FONCIERE**

**DESCRIPTION DE LA FONCTION :**

Sous la responsabilité du Directeur de la Régie Foncière et du Directeur Financier de la ville de Mons, le-a gradué-e spécifique en comptabilité devra, en collaboration avec ses collègues :

- Participer à l'élaboration du budget et des modifications budgétaires ;
- Assurer les encodages comptable et journalier des factures et des extraits de compte dans le logiciel comptable ;
- Procéder à la vérification des bons de commande et visa ;
- Préparer les listes de paiements des factures ;
- Suivre le programme d'investissement et notamment le suivi des divers subsides (rénovation urbaine, revitalisation urbaine ...) en lien avec le SPW (acquisitions et/ou travaux)
- Gérer les demandes d'emprunt et d'escompte à établir ;
- Assurer le suivi des de la perception des loyers auprès locataires (paiement et arriérés de paiement) et notifier les décisions aux personnes intéressées ;
- Assurer le suivi des dossiers assurances pour la régie foncière ;
- Réaliser les travaux annuels de clôtures comptables en ce compris la rédaction des documents de présentation des comptes ;
- Rédiger des rapports au collège (et/ou conseil) pour les paiements, dotations, comptes, budgets...
- Archiver les pièces comptables
- Etablir la déclaration trimestrielle TVA (Ville et Régie foncière)

La liste ci-dessus comprend les activités et tâches de l'emploi. Cependant, il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée. La personne en place peut donc être amenée à effectuer d'autres activités dans le cadre de son emploi.

**PROFIL**

- Agir avec professionnalisme
- Agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers
- Se montrer capable de faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de la hiérarchie dans l'exercice de sa fonction



### **CONDITIONS REQUISES**

- Être titulaire d'un diplôme de niveau baccalauréat/graduat en comptabilité
- Être dans les conditions APE

### **CONTRAT**

- Contrat à durée déterminée de 6 mois avec possibilité de CDI
- Temps plein (38 heures/semaine)
- Télétravail structurel à raison de 1 jour/semaine (indemnité de 6 €/jour et plafonné à maximum 30 €/mois)
- Intervention sur les abonnements en transports en commun selon le statut applicable au sein de la Ville de Mons
- Divers avantages via le Service Social Collectif
- Traitement de base pour un temps plein, barème RGB B1 : 3.064,41 € brut (mensuel, indexé<sup>1</sup>, sans ancienneté), pécule et allocations réglementaires non comprises, avec la possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (6 années maximum) et dans le secteur public (prise en compte de toutes les années)
- Chèques repas : 8 €/jour presté (retenue 1,25€)

### **INTERESSE(E) ?**

Envoyer le dossier de candidature en **mentionnant impérativement la référence suivante dans la lettre de motivation « recrut2024-15–Gradué spécifique en comptabilité », pour le 16/05/2024 au plus tard.**

**Exclusivement via le lien suivant :** <https://mons-formulaires.quichet-citoyen.be/recrutement-d-un-e-gradue-e-specifique-en-comptabilite-pour-le-service-de-gestion-financiereregie-fonciere/>

**Les documents suivants devront être annexés lors du dépôt de candidature :**

- CV
- Lettre de motivation
- Copie du diplôme de graduat/bachelier en comptabilité (si diplôme étranger, fournir l'équivalence du diplôme délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Extrait de casier judiciaire (moins de 3 mois) devra être délivré à l'entrée en fonction

Renseignements : Service GRH, Grand-Place 22, 7000 MONS, tél. : 065 40 58 34

---

<sup>1</sup> 2,0399 (index en vigueur en avril 2024)